



Garder ses distances.



Porter un masque selon les instructions du lieu.



Se laver et se désinfecter soigneusement les mains.



Éviter les poignées de main.



En cas de test positif : isolement.

Point Rencontre Vaud : mesures sanitaires et règles de comportement

L'organisation des visites peut varier selon la configuration des locaux et l'évolution des directives cantonales et fédérales. En cas de non-respect des mesures, la visite peut être interrompue et la (les) personne(s) invitée(s) à quitter le lieu d'accueil.

Chaque parent concerné est attendu sur le lieu et à l'heure établie d'avance. L'organisation et les mesures de sécurité pourraient causer des inconvénients, notamment des retards. Dès lors, nous vous prions de vous conformer aux consignes ci-après et à celles disponibles sur place. Cela contribue à limiter le temps nécessaire aux transitions (arrivées et départs). Point Rencontre n'est pas autorisé à apporter des modifications aux termes des ordonnances, hormis les aspects qui relèvent de notre compétence selon le règlement interne ou les impératifs sanitaires.

Les Responsables régionaux du Point Rencontre sont à votre disposition pour vous renseigner d'avantage et pour répondre à vos éventuelles questions.

Règles et mesures appliquées

- Visites à l'intérieur** : dans la mesure du possible, pour les visites qui se déroulent uniquement à l'intérieur les parents hébergeants sont priés de rester dans l'espace d'accueil prévu à cet effet et de ne pas circuler dans les zones où se déroulent les visites limitées uniquement à l'intérieur ;
- Visites à l'extérieur** : pour les Sorties et les Passages (droit de visite en extérieur), dans la mesure du possible, les parents hébergeants, et visiteurs sont priés de rester dans l'espace d'accueil prévu à cet effet (dans la mesure du possible, la circulation dans les zones destinées aux visites à l'intérieur n'est pas autorisée).
- Au moment de l'accueil** : Point Rencontre interroge les parents et les enfants s'assurant qu'ils sont asymptomatiques (toux sèche et/ou maux de gorge, fièvre, voire perte de l'odorat) et ne sont pas entrés en contact avec une personne suspectée de CoVid-19 (mêmes symptômes) ou ayant subi un test révélé positif durant les 10 jours qui ont précédé la visite à Point Rencontre. Hormis les symptômes manifestes, cette vérification est basée uniquement sur la bonne foi des personnes interrogées.
Selon les indications ci-dessus, dans les cas suivants, la visite ne sera pas exécutée par l'intermédiaire de Point Rencontre et l'accès aux locaux de visite sera refusé :
 - Présence ou description des symptômes chez l'adulte ou l'enfant (sans distinction d'âge).
 - Adulte ayant été en contact avec une personne suspectée de CoVid-19 ou testée positive.
 - Enfant ayant été en contact étroit dans la sphère familiale (intérieur/extérieur) avec une personne suspectée de CoVid-19 ou testée positive.
 - Enfants de plus de 12 ayant été en contact dans leur entourage social (école, loisirs, etc.) avec une personne suspectée de CoVid-19 ou testée positive.
- Port du masque durant les visites** : masque à disposition, obligatoire pour les adultes et les enfants dès 12 ans (déplacements dans l'espace de visite et l'accueil). Port facultatif en plein air, hormis en cas de regroupements de personnes et files d'attente. Une fois les participants installés autour de la table et la visite commencée, le masque peut être retiré sans le poser sur le mobilier.
- Lavage des mains** : obligatoire pour tous lors des visites à l'intérieur.
- Désinfection des mains** : obligatoire pour tous, adultes et enfants (à l'entrée et à la sortie).
- Distances** : garder la distance sociale. Respecter la distance sociale dans les éventuelles files d'attente.
- Distances entre enfants et entre enfants et parents** : pas de restrictions, mais la prudence et de rigueur.
- Matériel de jeu et jouets** : ces objets ne sont plus mis à disposition. Le parent est encouragé à amener les jeux et jouets personnels de l'enfant.
- Boissons** : les boissons chaudes ou froides ne sont plus mises à disposition. Les boissons personnelles sont librement admises.

Ecublens, le 03.05.20/Mise à jour du 30.10.20